



# Autour de l'école

GUIDE DE LA RENTRÉE

2023 - 2024

Notre mission en matière d'éducation est essentielle pour donner les meilleures chances de réussite à vos enfants. Nous plaçons le bien-être de votre enfant au premier rang des priorités. Ainsi, la municipalité a à cœur d'offrir un environnement éducatif de qualité.

En complément du temps passé à l'école, la Ville accueille vos enfants le matin avant l'entrée en classe, à la pause méridienne-restauration, le soir après la classe, durant le temps de l'étude surveillée, mais aussi sur le temps libre de vos enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Ce guide de rentrée est édité chaque année scolaire. Il vous permet de trouver toutes les informations pratiques concernant les activités autour de l'école.

## **Les nouveaux projets de la rentrée scolaire 2023/2024 :**

- ▶ La Ville poursuit la simplification de vos démarches : la dématérialisation de toutes vos inscriptions et de votre dossier administratif. Le dossier administratif, obligatoire pour la réservation des activités périscolaires, est désormais dématérialisé. Vous devez procéder à l'inscription administrative directement sur votre Espace Citoyens.
- ▶ La distribution d'un Kit de rentrée scolaire à tous les élèves de CP des écoles publiques de la ville. Les kits contiennent des fournitures scolaires et une gourde pour bien commencer l'année scolaire.
- ▶ L'amélioration des conditions d'accueil en restauration par l'installation d'une deuxième ligne de self sur le site de restauration LA GARENNE / LA SOURCE.
- ▶ La poursuite de nouvelles activités pour les enfants avec la création d'une école municipale des sports le mercredi pour les enfants de la Moyenne section au CM2.
- ▶ La réactualisation des tarifs et un calcul du quotient familial au plus juste en fonction de chaque situation familiale.
- ▶ La mise en place d'un Règlement financier.

**Nous souhaitons à vos enfants une excellente année scolaire 2023/2024 !**

Pour le Maire,

**Carole GODARD**

*Adjointe au Maire déléguée  
à la famille, la petite enfance, l'enfance,  
la vie éducative et au périscolaire.*

# Calendrier Scolaire 2023-2024

(sous réserve de modifications)

La rentrée scolaire aura lieu le **lundi 4 septembre 2023**

## Les vacances

**Toussaint** - Du samedi 21 octobre 2023 au dimanche 5 novembre 2023

**Noël** - Du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024

**Hiver** - Du samedi 10 février 2024 au dimanche 25 février 2024

**Printemps** - Du samedi 6 avril 2024 au dimanche 21 avril 2024

**Été** - Du samedi 6 juillet 2024 au dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024

## Les jours fériés

Mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2023

Samedi 11 novembre 2023

Lundi 25 décembre 2023

Lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024

Lundi 1<sup>er</sup> avril 2024

Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024

Mercredi 8 mai 2024

Jeudi 9 mai 2024 (pont le vendredi 10 mai 2024)

Lundi 20 mai 2024

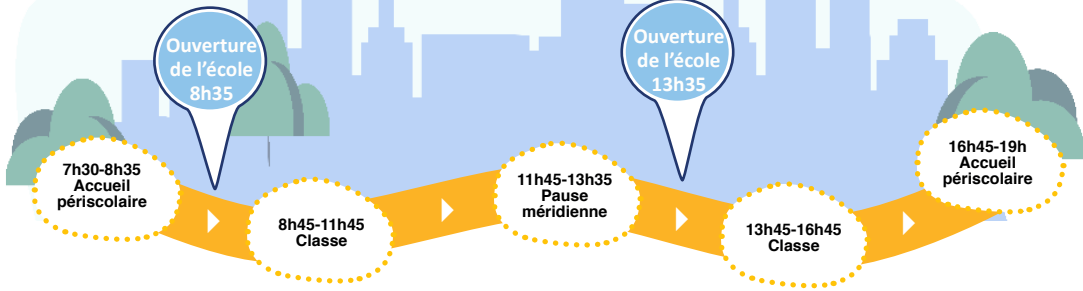
Dimanche 14 juillet 2024

Jeudi 15 août 2024 (pont le vendredi 16 août 2024)

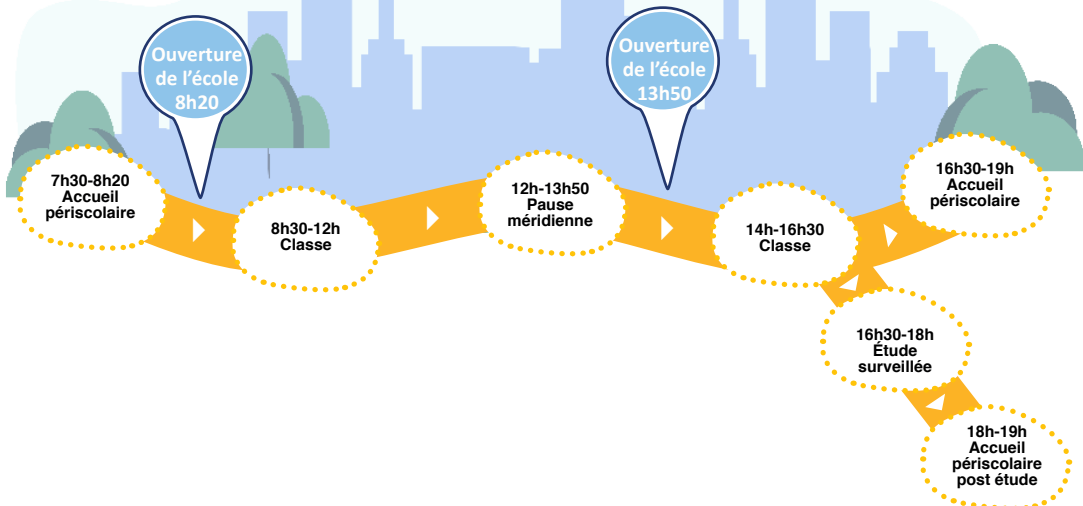


# Emploi du temps en période scolaire, lundi, mardi, jeudi et vendredi

## Ma journée d'école en **maternelle**



## Ma journée d'école en **élémentaire**



# LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Les temps périscolaires et extrascolaires sont proposés et organisés par la Ville dans chacune des écoles maternelles et élémentaires et dans chacun des accueils de loisirs de la Ville. Il s'agit de temps de détente et de repos, avec des activités de loisirs éducatifs.

Ces temps périscolaires sont facultatifs : les parents font le choix d'y inscrire leurs enfants ou non.

Vous retrouverez toutes les informations concernant l'organisation des réservations et les modalités d'accueil dans le règlement des activités périscolaires et extrascolaires, disponible sur votre Espace Citoyens.

## INFOS PRATIQUES FONCTIONNEMENT



### 1/ Les accueils périscolaires du matin

Les équipes d'animation et ATSEM accueillent les enfants dès 7h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les accueils périscolaires se situent dans les locaux des écoles. Des activités libres et ludiques sont proposées aux enfants.

Les enfants peuvent y être conduits jusqu'à :

- 8h35 pour l'accueil maternel,
- 8h20 pour l'accueil élémentaire.

Au-delà de ces horaires, les enfants doivent être accompagnés à l'école directement.

#### CONTACT :

*Responsable des accueils périscolaires du matin : Noémie MANCINI*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 83 84 68 34*

### 2/ La restauration scolaire

Le temps de pause méridienne se déroule dans chacune des écoles de la Ville les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 13h35 en maternelle et de 12h à 13h50 en élémentaire.

La prise en charge en restauration se fait uniquement pour les enfants présents en classe le matin.

Aucune sortie n'est autorisée durant les horaires de la pause méridienne à l'exception des sorties prévues pour un rendez-vous médical ou paramédical.

Les enfants sont encadrés par du personnel municipal constitué d'ATSEM, d'animateurs et d'agents de restauration. Une transition est mise en place avec les enseignants à la fin du temps de restauration : à 13h35 en maternelle et à 13h50 en élémentaire.

Des ateliers par classes sont mis en place par les animateurs et des intervenants extérieurs : ateliers manuels, sportifs ou artistiques, sophrologie, lecture, ...  
Un détail du planning est affiché à l'entrée des écoles et sur votre Espace Citoyens.

### **Les menus**

La Ville propose 2 types de repas, un repas standard ou un repas sans viande. Les menus sont consultables sur les panneaux d'affichage à l'entrée de chaque école, sur le site de la Ville : [www.verneuil78.fr](http://www.verneuil78.fr) et sur l'Espace Citoyens.

### **Les allergies alimentaires**

Dans le cas d'une allergie alimentaire complexe, l'enfant peut être accueilli au restaurant scolaire avec un panier repas, uniquement si un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) a été mis en place. La constitution du dossier s'effectue auprès de l'Accueil Éducation. Ce PAI est renouvelable chaque année pour tenir compte des évolutions de santé de l'enfant.

#### **CONTACTS :**

*Responsable des équipes d'animation du temps de pause méridienne :*

**Noémie MANCINI**

*Courriel : [enfance@verneuil78.fr](mailto:enfance@verneuil78.fr)*

*Tél. : 06 83 84 68 34*

*Responsable de l'organisation des restaurants scolaires et des PAI :*

**Laurence HAROUTEL**

*Courriel : [laurence.haroutel@verneuil78.fr](mailto:laurence.haroutel@verneuil78.fr)*

*Tél. : 01 39 71 57 31*



### 3/ L'accueil périscolaire du soir

L'accueil périscolaire du soir se déroule dans chacune des écoles de la Ville les lundis, mardis, jeudis et vendredis dès la fin de la classe, à 16h45 en maternelle et à 16h30 en élémentaire, et jusqu'à 19h.

Les enfants sont pris en charge par les animateurs de la Ville au sein de leur école. Un goûter est fourni par le service de restauration.

Pour assurer le bon déroulement de l'accueil et du goûter des enfants, les familles ne pourront venir chercher les enfants qu'à partir de 17h30.

#### CONTACTS :

*Responsable des accueils périscolaires du soir des écoles maternelles et élémentaires La Garenne, La Source et Jean-Jaurès :*

*Tristan LE TRONG*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 23 46 32 38*

*Responsable des accueils périscolaires du soir des écoles maternelles Françoise-Dolto, Joseph-Kosma, Chemin Vert et Jacques-Prévert :*

*Adrian DESPLOBINS CANO*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 07 33 36 26*

### 4/ L'étude surveillée



Pour les enfants scolarisés en école élémentaire, un temps d'étude surveillée est organisé de 16h30 à 18h. Ensuite, les enfants peuvent être accueillis à l'accueil post-étude de 18h à 19h. (Attention, une réservation est nécessaire).

Les études surveillées peuvent être encadrées par des enseignants ou par des animateurs diplômés du

baccalauréat. Le temps d'étude commence par un temps récréatif et de goûter (fourni par les parents) qui dure 30 minutes. Ensuite, les enfants rejoignent une salle de classe pour effectuer leurs devoirs en autonomie. L'étude permet d'accompagner les enfants à faire leurs devoirs et les aider à s'organiser. Il ne s'agit pas de cours individuels ni de soutien scolaire. À 18h, les enfants sont récupérés par les familles.

### 5/ L'accueil périscolaire post-étude

À la sortie de l'étude surveillée, les familles ont la possibilité d'inscrire les enfants à

l'accueil post-étude de 18h à 19h. Ils sont pris en charge par l'équipe d'animation qui leur propose des activités ouvertes : jeux de société, constructions, petits jeux collectifs, etc. Aucun goûter n'est fourni.

**CONTACT :**

*Responsable de l'étude surveillée et de l'accueil post-étude : Tristan LE TRONG*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 23 46 32 38*

**CONTACTS DES ÉQUIPES SUR PLACE :**

| ACCUEILS PÉRISCOLAIRES MATIN ET SOIR / RESTAURATION SCOLAIRE / ÉTUDE SURVEILLÉE | ADRESSE                   | TÉLÉPHONE                        |
|---|---------------------------|----------------------------------|
| F. DOLTO  | 1 rue Jean d'Esparbès     | 01 39 28 02 91                   |
| CHEMIN VERT   | Rue du Chemin Vert        | 01 39 65 94 64                   |
| J. PRÉVERT  | Rue Jacques Prévert       | 01 39 71 12 36                   |
| LA GARENNE MATERNELLE   | Allée des Bleuets         | 01 39 71 18 10                   |
| J. KOSMA  | 34 côte Narbonne          | 01 39 28 05 67                   |
| J. JAURÈS MATERNELLE  | 1 rue Saint-Martin        | 01 39 65 61 82                   |
| LA GARENNE ÉLÉMENTAIRE  | Allée des Bleuets         | 01 39 71 15 49<br>06 72 54 16 51 |
| LA SOURCE   | Allée des Bleuets         | 01 39 71 15 49<br>07 88 50 09 68 |
| JEAN JAURÈS ÉLÉMENTAIRE   | 3 boulevard André-Malraux | 01 39 65 69 42<br>06 72 54 19 81 |

## **6/ Les accueils de loisirs des mercredis et des vacances**

Les enfants sont accueillis en journée complète avec le repas et le goûter.

**Maternelle Françoise Dolto** (mercredi et vacances scolaires)

7h30-9h : accueil des familles

9h-11h30 : temps d'activités

11h30-13h30 : déjeuner

13h30-15h30 : sieste pour les enfants de petite section

13h30-14h30 : temps calme pour les enfants de moyenne et grande section.

14h30-16h : temps d'activités

16h-17h : goûter

17h-19h : accueil des familles



### CONTACT :

*Directeur de l'accueil de loisirs maternel Françoise Dolto : Adrian DESPLOBINS  
CANO*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 07 33 36 26*

### Élémentaire Jean Zay (mercredi et vacances scolaires)

7h30-9h : accueil des familles

9h-11h30 : temps d'activités

11h30-13h30 : déjeuner

13h30-14h30 : temps calme

14h30-16h : temps d'activités

16h-17h : goûter

17h-19h : accueil des familles

Les accueils de loisirs Françoise-Dolto et Jean-Zay fonctionnent tous les mercredis et les vacances scolaires sauf :

- les deux premières semaines du mois d'août,
- la première semaine des vacances de Noël.

### CONTACT :

*Directeur de l'accueil de loisirs élémentaire Jean Zay : Tristan LE TRONG*

*Courriel : enfance@verneuil78.fr*

*Tél. : 06 23 46 32 38*

### École Municipale des Sports : (mercredi hors vacances scolaires)

L'École Municipale des Sports est ouverte aux enfants scolarisés de la moyenne section au CM2, qu'ils fréquentent, ou non, un accueil de loisirs de la ville. Cette offre multisports permettra aux enfants de découvrir et d'être initiés à différentes disciplines sportives.

Les enfants seront encadrés, chaque mercredi des périodes scolaires, par les éducateurs sportifs municipaux, sur différents créneaux (en fonction de l'âge des participants) :

9h – 10h30 > moyenne section + grande section (24 enfants)

10h30 – 12h > CP + CE1 + CE2 (36 enfants)

14h– 15h30 > CM1 et CM2 (36 enfants)

Les activités proposées seront réalisées sous forme de cycles :

- Sports de plein air (Athlétisme, golf, marche nordique, jeux traditionnels ...)
- Jeux d'opposition (lutte, judo, capoeira, chambara, boxe ...)
- Activités artistiques (danse, gymnastique, acrosport ...)
- Sports de raquettes (tennis, tennis de table, badminton ...)
- Sports collectifs (handball, basketball, football, flag rugby ...)

### **Si l'enfant ne fréquente pas d'accueil de loisirs :**

Il devra être déposé chaque mercredi pour son créneau d'activité au **Gymnase LA GARENNE** et devra être récupéré à l'issue de son créneau d'activité.

### **Si L'enfant fréquente les accueils de loisirs de la ville :**

Il sera accompagné et raccompagné par un animateur ou un éducateur sportif entre l'accueil de loisirs et le site de pratique sportive (ou le site de restauration).

#### **CONTACT :**

*Responsable de l'École Municipale des Sports : Nicolas SAUVETRE*

*Courriel : [sports@verneuil78.fr](mailto:sports@verneuil78.fr)*

*Tél. : 01 39 71 59 71*

**Pass'Sport découverte** (vacances scolaires) : stage d'une semaine de découverte sportive

Les stages sportifs sont réservés uniquement aux enfants scolarisés en école élémentaire.

8h30-9h : accueil des familles

9h-12h : temps d'activités sportives

12h-14h : déjeuner et temps calme

14h-17h : temps d'activités sportives

17h-17h30 : goûter

17h30-18h : accueil des familles

Il est proposé chaque 1<sup>ère</sup> semaine des petites vacances scolaires (Toussaint, hiver et printemps) et pendant l'été, les deux premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août.

Il fonctionne sous forme d'un stage sportif à la semaine. La famille qui souhaite inscrire son enfant doit réserver la semaine entière, il n'y a pas de possibilité d'accueil à la journée.

Le « Pass'Sport découverte » ne fonctionne pas le mercredi ni pendant les vacances de Noël.

#### **CONTACT :**

*Responsable du Pass'Sport découverte : Nicolas SAUVETRE*

*Courriel : [sports@verneuil78.fr](mailto:sports@verneuil78.fr)*

*Tél. : 01 39 71 59 71*

*Le projet de fonctionnement détaillé de chaque accueil de loisirs est disponible directement auprès du directeur de la structure.*

## CONTACTS DES ÉQUIPES SUR PLACE :

| ACCUEILS DE LOISIRS            | ADRESSE   | TÉLÉPHONE                        |
|--------------------------------|---|----------------------------------|
| F. DOLTO                       | 1 rue Jean d'Esparbès   | 01 39 28 02 91                   |
| JEAN ZAY                       | 6 rue Jean Zay  | 01 39 28 07 17                   |
| PASS'SPORT<br>DÉCOUVERTE       | Gymnase Coubertin,<br>5 rue Jean Zay ou<br>gymnase PONS, 6 route<br>de Chapet | 07 71 24 21 45<br>01 39 71 57 84 |
| ÉCOLE MUNICIPALE<br>DES SPORTS | Complexe Sportif La<br>Garenne,<br>Rue de Bazincourt                          | 01 39 71 57 84                   |

## INFOS PRATIQUES INSCRIPTIONS/RÉSERVATIONS



### 1/ Le dossier administratif

Pour inscrire vos enfants, vous devez remplir le dossier administratif en ligne sur votre Espace Citoyens et y joindre les documents demandés.

Après le traitement de votre dossier administratif et sa validation par l'Accueil Éducation, vous pourrez procéder aux réservations des activités périscolaires pour vos enfants sur votre Espace Citoyens.

**Sans cette inscription administrative et le dépôt de votre dossier, aucune réservation ne pourra être effectuée et l'enfant ne pourra pas être pris en charge.**

**La validation de votre dossier administratif vous permettra d'accéder aux réservations des activités périscolaires.**

### 2/ Réservez les jours de fréquentation souhaités

Pour effectuer les réservations de vos enfants aux activités périscolaires et extrascolaires, vous devez aller directement sur votre Espace Citoyens.

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous devez vous rendre à l'Accueil Éducation et compléter les fiches de réservations pour chaque enfant et pour chaque activité.

Dans tous les cas, la réservation doit s'effectuer **5 jours avant la date de fréquentation** (samedi, dimanche et jour férié compris dans les 5 jours).

### 3/ Fonctionnement de l'Espace Citoyens

Attentive à simplifier vos formalités administratives, la commune de Verneuil-sur-Seine propose un Espace Citoyens personnalisé et accessible par son site Internet. Votre Espace personnel vous permettra de consulter vos informations personnelles relatives aux activités de vos enfants et effectuer certaines démarches en ligne :

- ▶ effectuer l'inscription administrative
- ▶ gérer le planning de vos enfants. C'est vous qui renseignez les jours de présence de vos enfants aux différentes activités périscolaires dans les délais impartis (5 jours avant la date de fréquentation),
- ▶ gérer les modifications du planning des réservations. C'est vous qui ajoutez, modifiez ou annulez une réservation dans le respect des délais impartis (5 jours avant la date de fréquentation),
- ▶ payer vos factures en ligne,
- ▶ consulter les informations relatives au foyer,
- ▶ éditer une attestation fiscale ou une facture,
- ▶ consulter vos factures et l'historique de vos règlements.

Vous pouvez accéder à votre Espace Citoyens grâce au lien suivant : <https://www.espace-citoyens.net/verneuil78/espace-citoyens/>

Si vous n'avez pas d'identifiant, vous pouvez créer votre espace personnel directement en ligne.

### 4 / Le paiement des factures

Une facture unique mensuelle, regroupant l'ensemble des activités du mois écoulé, est disponible sur l'Espace Citoyens avant le 10 de chaque mois.

Le paiement peut s'effectuer :

- par prélèvement automatique (RIB à communiquer à l'Accueil Éducation et signature du mandat SEPA),
- par chèque libellé à l'ordre de la Régie Recette Éducation et déposé dans la boîte aux lettres ou envoyé à l'Accueil Éducation,
- en ligne sur un espace sécurisé de l'Espace Citoyens,
- par CB au guichet de l'Accueil Éducation,
- en espèces (uniquement pour les factures dont le montant est inférieur ou égal à 20 ),
- en chèques CESU (uniquement pour les accueils périscolaires du matin et du soir pour les enfants d'âge maternel et élémentaire et pour les accueils de loisirs).

Toute réclamation concernant une facture doit se faire auprès du régisseur de l'Accueil Éducation dans les 15 jours suivant sa réception.

Au-delà de ce délai, aucune contestation ne sera prise en compte.

Vous trouverez le détail des modalités de paiement dans le règlement financier disponible sur votre Espace Citoyens.

**CONTACT :**

*Accueil Éducation : 17 rue Delapierre*

*Courriel : [education@verneuil78.fr](mailto:education@verneuil78.fr)*

*Diane PINTO : 01 39 71 57 44*

*Valérie COMTE : 01 39 71 57 46*

*Virginie CHAUVEL (régisseur) : 01 39 71 57 49*

## 5/ Les tarifs

### Restauration scolaire

|   | T1<br>QFM 0 à<br>350 | T2<br>QFM<br>351 à<br>700 | T3<br>QFM<br>701 à<br>1100 | T4<br>QFM<br>1101 à<br>1850 | T5<br>QFM<br>1851 à<br>2600 | T6<br>QFM<br>2601 et<br>plus | Exté-<br>rieurs<br>/ Sans<br>avis<br>d'impo-<br>sition |
|---|----------------------|---------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|--|
| Restauration scolaire   | 2,90 €               | 3,70 €                    | 4,90 €                     | 5,35 €                      | 6,15 €                      | 7,00 €                       | 8,20 €   |
| Restauration scolaire<br>avec Panier Repas<br>(PAI alimentaire<br>uniquement) | 1,85 €               | 2,40 €                    | 3,15 €                     | 3,40 €                      | 3,95 €                      | 4,45 €                       | 5,25 €   |
| Restauration scolaire<br>REPAS IMPRÉVU  | 5,90 €               | 6,70 €                    | 7,90 €                     | 8,35 €                      | 9,15 €                      | 10,00 €                      | 11,20 €  |



## Accueil Périscolaire Maternel et Élémentaire

|   | T1<br>QFM 0 à<br>350 | T2<br>QFM<br>351 à<br>700 | T3<br>QFM<br>701 à<br>1100 | T4<br>QFM<br>1101 à<br>1850 | T5<br>QFM<br>1851 à<br>2600 | T6<br>QFM<br>2601 et<br>plus | Exté-<br>rieurs<br>/ Sans<br>avis<br>d'impo-<br>sition |
|---|----------------------|---------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|--|
| Accueil Périscolaire Matin  | 1,80 €               | 2,20 €                    | 2,40 €                     | 2,60 €                      | 3,00 €                      | 3,40 €                       | 4,75 €   |
| Acc. Périscolaire Matin<br>IMPRÉVU                                    | 3,80 €               | 4,20 €                    | 4,40 €                     | 4,60 €                      | 5,00 €                      | 5,40 €                       | 6,75 €   |
| Accueil Périscolaire Soir*  | 3,10 €               | 3,70 €                    | 4,30 €                     | 4,60 €                      | 4,90 €                      | 5,25 €                       | 6,15 €   |
| Acc. Périscolaire Soir sans<br>goûter (PAI alimentaire<br>uniquement) | 2,75 €               | 3,35 €                    | 3,90 €                     | 4,10 €                      | 4,45 €                      | 4,70 €                       | 5,55 €   |
| Accueil Périscolaire Soir<br>IMPRÉVU*                                 | 6,10 €               | 6,70 €                    | 7,30 €                     | 7,60 €                      | 7,90 €                      | 8,25 €                       | 9,15 €   |
| Étude surveillée 16h30 à<br>18h00                                     | 2,75 €               | 3,30 €                    | 3,90 €                     | 4,15 €                      | 4,40 €                      | 4,70 €                       | 5,55 €   |
| Post-étude 18h00 à 19h00*   | 1,80 €               | 2,20 €                    | 2,40 €                     | 2,60 €                      | 3,00 €                      | 3,40 €                       | 4,75 €   |
| Post-étude IMPRÉVU*   | 3,80 €               | 4,20 €                    | 4,40 €                     | 4,60 €                      | 5,00 €                      | 5,40 €                       | 6,75 €   |

*\*Tout dépassement après 19h00 entraînera une pénalité financière*

## Accueil de loisirs Maternel Française-Dolto

|   | T1<br>QFM 0 à<br>350 | T2<br>QFM<br>351 à<br>700 | T3<br>QFM<br>701 à<br>1100 | T4<br>QFM<br>1101 à<br>1850 | T5<br>QFM<br>1851 à<br>2600 | T6<br>QFM<br>2601 et<br>plus | Exté-<br>rieurs<br>/ Sans<br>avis<br>d'impo-<br>sition |
|---|----------------------|---------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|--|
| Mercredi / Journée<br>Vacances*   | 13,10 €              | 16,00 €                   | 18,90 €                    | 21,80 €                     | 23,25 €                     | 24,75 €                      | 29,10 €  |
| Mercredi / Journée Vacances<br>avec Panier Repas* (PAI<br>alimentaire uniquement) | 11,10 €              | 13,30 €                   | 16,20 €                    | 19,00 €                     | 20,35 €                     | 21,75 €                      | 25,55 €  |
| Mercredi / Journée Vacances<br>IMPRÉVU*   | 18,10 €              | 21,00 €                   | 23,90 €                    | 26,80 €                     | 28,25 €                     | 29,75 €                      | 34,10 €  |

*\*Tout dépassement après 19h00 entraînera une pénalité financière*

## Accueil de loisirs Élémentaire Jean-Zay

|  | T1<br>QFM 0 à<br>350 | T2<br>QFM<br>351 à<br>700 | T3<br>QFM<br>701 à<br>1100 | T4<br>QFM<br>1101 à<br>1850 | T5<br>QFM<br>1851 à<br>2600 | T6<br>QFM<br>2601 et<br>plus | Exté-<br>rieurs<br>/ Sans<br>avis<br>d'impo-<br>sition |
|--|----------------------|---------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|--|
| Mercredi / Journée<br>Vacances*  | 12,80 €              | 15,60 €                   | 18,45 €                    | 21,30 €                     | 22,70 €                     | 24,15 €                      | 28,40 €  |
| Mercredi / Journée<br>Vacances avec Panier<br>Repas* (PAI alimentaire<br>uniquement) | 10,65 €              | 12,80 €                   | 15,55 €                    | 18,30 €                     | 19,60 €                     | 20,95 €                      | 24,80 €  |
| Mercredi / Journée<br>Vacances IMPRÉVU*  | 17,80 €              | 20,60 €                   | 23,45 €                    | 26,80 €                     | 28,25 €                     | 29,75 €                      | 34,10 €  |

*\*Tout dépassement après 19h00 entraînera une pénalité financière*

## École Municipale des Sports des mercredis de l'année scolaire

|                          | T1<br>QFM 0 à<br>350 | T2<br>QFM 351<br>à 700 | T3<br>QFM 701<br>à 1100 | T4<br>QFM<br>1101 à<br>1850 | T5<br>QFM<br>1851 à<br>2600 | T6<br>QFM<br>2601 et<br>plus | Exté-<br>rieurs<br>/ Sans<br>avis<br>d'impo-<br>sition |
|--------------------------|----------------------|------------------------|-------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|--|
| Inscription annuelle EMS | 90,75 €              | 108,90 €               | 128,70 €                | 136,95 €                    | 145,20 €                    | 155,10 €                     | 183,15 €   |

## Pass'Sport découverte

|  | T1<br>QFM 0 à<br>350 | T2<br>QFM<br>351 à<br>700 | T3<br>QFM<br>701 à<br>1100 | T4<br>QFM<br>1101 à<br>1850 | T5<br>QFM<br>1851 à<br>2600 | T6<br>QFM<br>2601 et<br>plus | Exté-<br>rieurs<br>/ Sans<br>avis<br>d'impo-<br>sition |
|--|----------------------|---------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|--|
| Journée Pass'Sport<br>Découverte                                 | 12,80 €              | 15,60 €                   | 18,45 €                    | 21,30 €                     | 22,70 €                     | 24,15 €                      | 28,40 €  |
| Journée Pass'Sport<br>Découverte (PAI alimentaire<br>uniquement) | 10,65 €              | 12,80 €                   | 15,55 €                    | 18,30 €                     | 19,60 €                     | 20,95 €                      | 24,80 €  |

## Dépassement au-delà de 19h

|                     | T1<br>QFM 0 à<br>350 | T2<br>QFM 351<br>à 700 | T3<br>QFM 701<br>à 1100 | T4<br>QFM<br>1101 à<br>1850 | T5<br>QFM<br>1851 à<br>2600 | T6<br>QFM<br>2601 et<br>plus | Exté-<br>rieurs<br>/ Sans<br>avis<br>d'impo-<br>sition |
|---------------------|----------------------|------------------------|-------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|--|
| Dépassement horaire | 4,50 €               | 5,50 €                 | 6,50 €                  | 7,50 €                      | 8,00 €                      | 8,50 €                       | 10,00 €  |

---

## ACCUEIL ÉDUCATION

17, rue Delapierre

01 39 71 57 46

Courriel : [education@verneuil78.fr](mailto:education@verneuil78.fr)

Espace Citoyens : <https://www.espace-citoyens.net/verneuil78/espace-citoyens/>

 [@VerneuilSurSeine](#)  [www.verneuil78.fr](http://www.verneuil78.fr)

 [@VilledVerneuil](#)  [education@verneuil78.fr](mailto:education@verneuil78.fr)

